

échange

MAI 2017 / GRATUIT

MENSUEL DE LA VIE ASSOCIATIVE
Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras

N° 206

Mécénat : guide de démarrage



On considère souvent le mécénat comme une aide financière pour compléter un apport public. Or il peut prendre la forme d'une aide en compétence ou en nature, tout aussi utile pour faire vivre son projet associatif !

vie des asso



Paysans d'ici, paysans d'ailleurs, Entre les frontières, BIF...

asso du mois



Graines des Montagnes

actualités de l'ADSCB



Formations :

- Organiser un événement culturel
- Les droits d'auteurs,
- droit et statuts



ADSCB

Échange, mensuel gratuit des associations sur le nord des Hautes-Alpes, est édité par l'ADSCB. Cette fédération associative est un Centre de Ressources à la Vie Associative, qui accueille, informe, oriente et forme les responsables associatifs. Amandine Fantoni et Virginie Grimm accueillent le public :

- À **Briançon** (MJC-Centre Social) les lundi 9h-12h et mercredi 14h-18h30.

- À **Guillestre** (Mairie) lundi 15 mai 14h-18h.

- À **Aiguilles** (Maison des Services aux Publics) sur rendez-vous.

- À **L'Argentière-La Bessée** (Relais de Services Publics) sur rendez-vous.

ADSCB, 35, rue Pasteur 05100 Briançon.
04 92 20 32 31 / adsccb@free.fr / adsccb05.org
journal.echange@wanadoo.fr

Président : Daniel Gilbert.

120 associations adhérentes en 2016.

PROCHAIN ÉCHANGE

* Vos annonces : envoyez vos textes et autres inspirations littéraires **au plus tard mercredi 24 mai**.

* Prochain dossier du mois : le XXX, venez participez au...

* Prochain comité de rédaction qui aura lieu **mercredi 3 mai** à 10h à la MJC-Centre Social du Briançonnais.



Ce logo indique que Échange est en :

- **licence libre** : vous êtes autorisé à utiliser, étudier, modifier et diffuser le contenu d'Échange, y compris commercialement. - **copyleft** : à condition que les nouveaux contenus produits soient publiés avec la même autorisation, et que vous citiez vos sources.

Ours

Ce bulletin mensuel et gratuit est publié par l'ADSCB. **Siège social** : Maison des Jeunes et de la Culture - Centre Social 35 rue Pasteur 05100 Briançon. Imprimé par nos soins. Dépôt légal n° 36140818R

Directeur de la publication : Daniel Gilbert
Maquette : Emilie Chéron
Mise en page et illustration de couverture : Virginie Grimm (ADSCB).
Les collectivités qui nous ont financé en 2015 : La Région Provence Alpes Côte d'Azur, l'État, la ville de Briançon, le Conseil Départemental des Hautes-Alpes, la communauté de communes du Briançonnais, du Pays des Écrins, l'Argentière-la-Bessée, Guillestre, le Ménétiér, Montdauphin, Puy Saint André, Puy Saint Pierre, Saint Clément sur Durance, Saint Chaffrey, Saint Martin de Queyrières, La Salle les Alpes, Villard Saint Pancrace.

LES ACTUALITÉS DE L'ADSCB

FORMATIONS

LES DROITS D'AUTEURS

Puis-je faire figurer sur mon site une photo trouvée sur internet ? Si j'organise un thé dansant, dois-je payer des droits d'auteur ?
Principes et contraintes des droits de diffusion des œuvres : images, photos, textes et musique.

➤ **Jeudi 4 mai de 9h à 12h, avec Serge Ansourian de la SACEM.**

DROITS ET STATUTS

Salariés, bénévoles, volontaires, indépendant : quelles différences ?
Quels engagements ? Quels intérêts ?

➤ **Mercredi 3 mai à 9h, avec Michel Dippippa de l'URSSAF.**

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT SPORTIF OU CULTUREL en trois parties

1/ Gestion pratique d'un événement culturel ou sportif, co-animé avec l'association Les Décablés.

➤ **Jeudi 11 mai à 18h30**

2/ Organiser un événement culturel : licences, convention collective, branche d'activité, emploi, co-animé avec F. Voyer du CEDRA (Conseil Départemental).

➤ **Jeudi 18 mai à 18h30**

3/ Organiser un éco-événement co-animé avec l'association Environnement et Solidarité.

➤ **Jeudi 8 juin à 18h30.**

Toutes les formations ont lieu à la MJC-Centre Social du Briançonnais. Plus d'information sur adsccb05.org ou 04 92 20 32 31 ou adsccb@free.fr

D.L.A. COLLECTIF

ORGANISER SA LEVÉE DE FONDS PRIVÉS

Identifier les différentes formes de financements privés, évaluer le potentiel de chacune de ces options, analyser le facteur risque / opportunité, élaborer une stratégie de levée de fonds

En juin à Gap, 2 jours consécutifs.

SE RAPPROCHER POUR RÉSISTER

Repérer les processus à l'oeuvre lors d'un projet de rapprochement, en connaître les différentes formes et modalités (mutualisation, coopération...), évaluer la maturité de son projet.

1 jour en juin + 2 jours en fonction des projets.

Infos supplémentaires dorothee.paulin@laligue-alpesdusud.org

Mécénat : guide de démarrage



On considère souvent le mécénat comme une aide financière pour compléter un apport public. Or il peut prendre la forme d'une aide en compétence ou en nature, tout aussi utile pour faire vivre son projet associatif !

1/ QU'EST-CE QUE LE MÉCÉNAT ?

Le mécénat est un soutien financier ou en nature, d'un particulier ou d'une entreprise, dont l'objectif est d'apporter une contribution à une activité d'intérêt général. Il peut concerner des domaines très variés : social, culture, éducation, santé, sport, environnement, recherche... Il existe plusieurs types de mécénats : le mécénat financier, le mécénat en nature et le mécénat de compétences (cf. page 4). Le mécénat financier, sous forme de dons, reste la forme la plus pratiquée : il provient la plupart du temps d'entreprises (mais parfois aussi de milliardaires !). Il est considéré comme un don et bénéficie d'un régime fiscal avantageux.

2/ LE MÉCÈNE

Qui peut devenir mécène ?

Le mécénat n'est pas un acte réservé aux riches ou aux très grandes entreprises : 97 % des entreprises mécènes sont des TPE ou des PME. En France, il est encouragé et encadré par de nombreux dispositifs légaux. D'un

acte de générosité intuitif, le mécénat peut aussi devenir un véritable outil stratégique, cherchant à optimiser son impact sur la cause soutenue et à créer de la valeur immatérielle pour l'entreprise.

Quels intérêts à être mécène ?

Contribution à l'intérêt général, expression de valeurs, valorisation de l'image, implication des collaborateurs, ancrage local... Les motivations des mécènes peuvent être nombreuses. En voici deux :

a) une communication différente

- en direction du public : le mécénat nourrit l'image de l'entreprise : il illustre les valeurs de l'entreprise, il est un outil de communication supplémentaire et alternatif aux médias classiques.

- en interne : le mécénat peut motiver les salariés et leur donner une fierté d'appartenance à l'entreprise : il amène à valoriser les compétences de chacun et créer des occasions de rencontres et d'échanges.

b) des dispositifs fiscaux avantageux

L'avantage fiscal du mécénat est explicité dans la Loi du 1er août 2003, art 238 bis CGI :

- Pour l'entreprise : réduction d'impôt égale à 60 % des versements à hauteur de 0,5% du CA Hors Taxes
- Pour l'individu (ou l'association) : réduction d'impôt égale à 66 % des versements à hauteur de 20% du revenu imposable (75% dans le cadre d'associations fournissant des repas et pratiquant l'hébergement)

3/ QUI PEUT RECEVOIR DU MÉCÉNAT ?

Toutes les structures ne peuvent pas être bénéficiaires du mécénat. Il faut en effet répondre à certains critères, définis par l'Art. 238 bis du CGI. Peuvent être bénéficiaires :

- **Les associations ou fondations reconnues d'utilité publique.**

les fondations d'entreprises, les établissements d'enseignement supérieur ou artistiques publics ou privés à but non lucratif, les organismes privés ou publics dont





la gestion est désintéressée qui ont pour activité principale la présentation au public de spectacles vivants ou cinématographiques, musées de France, la Fondation du Patrimoine.

OU

• **Les œuvres ou organismes d'intérêt général.** Il faut répondre à certains critères pour être déclaré d'intérêt général :

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

A. le domaine d'activité

Exercer une activité dans un secteur philanthropique, éducatif, social, humanitaire, culturel, de mise en valeur du patrimoine, de défense de l'environnement naturel, etc.

B. La gestion désintéressée

- L'organisme est géré et administré à titre bénévole par des personnes n'ayant, elles-mêmes ou par personne interposée, aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation.
- il ne doit procéder à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfices, sous quelque forme que ce soit.

C. La non-lucrativité

Elle correspond à des activités économiques accessoires (inférieures à 60 000€ ou à 30% du budget). Si l'association ne concurrence pas d'entreprises, elle n'est alors pas lucrative et peut faire l'objet d'une recherche de dons : elle n'est, par ailleurs, pas soumise aux impôts commerciaux.

Si sa gestion est désintéressée, mais que l'organisme concurrence

Des types de mécénat moins connus

LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES consiste pour l'entreprise à mettre à disposition un salarié sur son temps de travail au profit d'un projet d'intérêt général. L'implication des collaborateurs fait partie des principales préoccupations des entreprises mécènes et le mécénat de compétences est, dans ce cadre, le dispositif le plus abouti. Il suscite un engouement croissant de la part des entreprises de plus de 100 salariés, car sa mise en place nécessite un peu de temps, mais il n'est pas pour autant réservé aux grandes entreprises.

LE MÉCÉNAT EN NATURE est un don ou une mise à disposition gratuite de biens ou de services : don de produit, prêt de main d'œuvre, prêt immobilier ou de matériels, don de marchandises ou même mécénat technologique (qui mobilise l'expertise spécifique d'une entreprise). Pour être efficace, il doit répondre à un besoin bien identifié au sein de la structure soutenue.

néanmoins des organismes du secteur lucratif, il faut procéder au contrôle de son utilité sociale en déterminant s'il exerce son activité selon des modalités de gestion similaires à celles des entreprises commerciales, selon la règle des 4P :

* **Produit** : est d'utilité sociale l'activité qui tend à satisfaire un besoin qui n'est pas pris en compte par le marché ou qui l'est de façon peu satisfaisante

* **Public visé** : sont susceptibles d'être d'utilité sociale les actes payants réalisés principalement au profit de personnes justifiant l'octroi d'avantages particuliers au vu de leur situation

économique et sociale.

* **Prix** : il convient d'évaluer si les efforts faits par l'organisme pour faciliter l'accès du public se distinguent de ceux accomplis par les entreprises du secteur lucratif, notamment par un prix nettement inférieur pour des services de nature similaire.

* **Publicité** : l'information faite par la structure sur ses prestations est possible sans que celle-ci s'apparente

à de la publicité commerciale destinée à capter un public analogue à celui des entreprises du secteur concurrentiel.

D. Ne pas agir au profit d'un cercle restreint

L'appréciation de ce critère fait l'objet de nombreux débats en raison de l'analyse restrictive que l'administration fiscale peut en faire. La documentation administrative spécifie que « *seraient considérés comme exerçant leur activité au profit d'un cercle restreint de personnes, des organismes qui auraient pour objet par exemple de servir les intérêts d'une ou plusieurs familles, personnes ou entreprises, de faire connaître les œuvres de quelques artistes, ou les travaux de certains chercheurs, etc.* ».

“ Le mécénat n'est pas un acte réservé aux riches ou aux très grandes entreprises : 97 % des entreprises mécènes sont des TPE ou des PME ”

4/ LA RELATION ENTRE LE MÉCÈNE ET L'ASSOCIATION

La convention de mécénat et le reçu Convention et reçu de dons sont les documents incontournables à établir dans le cadre d'un partenariat de mécénat : la convention parce qu'elle encadre la relation entre les deux partenaires, le reçu de dons parce qu'il justifie auprès de l'administration fiscale l'existence d'une réduction d'impôt.

Il est indispensable de rédiger une convention qui sera signée par les deux parties et qui clarifie leur relation. Quelques points à ne pas oublier :

- définition des co-contractants,
- objet(s) de la convention,
- obligations et contreparties du mécène ou parrain et du bénéficiaire,
- exclusivité/co-partenariat,

- durée de la convention,
- motifs et mode de résiliation,
- résolution des litiges.

La contrepartie

Extrait de l'Instruction fiscale du 26 avril 2000 : « *L'administration fiscale reconnaît l'existence de contreparties dans une opération de mécénat, à condition qu'il existe une disproportion marquée entre les sommes données et la valorisation de la prestation rendue* ». Dans la pratique, on considère que la valeur des contreparties doit être inférieure à 25 % des sommes données.

Les contreparties peuvent se situer dans différents domaines :

- **Contreparties en communication** : nom, logo, communiqués de presse, conférences de presse, communication institutionnelle
- **Contreparties matérielles** : places/billets, visites, conférences, locations d'espaces, interventions en entreprises, convention de partenariat..

La charte

La Charte du mécénat a été créée par l'association Admical afin que tous les acteurs du mécénat puissent bénéficier d'un texte de référence sur le mécénat et son éthique. Elle montre l'intérêt

et la pertinence du mécénat en tant qu'activité d'intérêt général distincte mais complémentaire de la RSE, du sponsoring, et de l'investissement à impact social. En se conformant aux principes de la Charte du mécénat, les signataires s'assurent de respecter l'éthique de cette activité, et sécurisent, par leurs bonnes pratiques, le cadre fiscal encourageant le mécénat (cf. encart).

4/ TROUVER UN (OU PLUSIEURS) MÉCÈNES

Les dix étapes-clés

Sources : admical

1. S'assurer de l'éligibilité au mécénat de son projet.
2. Diagnostiquer ses besoins en interne (financements, compétences, technologie, matériel...).
3. Valider en interne (salariés, bénévoles, administrateurs, ...) la stratégie de recherche des fonds privés
4. Faire un état des lieux des autres structures ou projets positionnés sur les mêmes thématiques et identifier ses atouts.

5. Réaliser des outils de communication pour convaincre un futur mécène (plaquette, dossier, discours..).
6. Identifier ses interlocuteurs (fondation, individu, salarié, services de l'entreprise,...) avec des contacts qualifiés.
7. Structurer un fichier pour affiner sa connaissance des futurs mécènes avant de les solliciter et assurer ensuite un suivi du partenariat.
8. Prendre contact avec le futur mécène (envoyer un dossier, répondre à un appel à projets, convaincre lors d'une rencontre..).
9. Signer une convention avec le mécène (feuille de route du partenariat)
10. Animer la relation de partenariat (informer, échanger, évaluer..).

Ressources

Les sites institutionnels tels que celui du Ministère de la Culture et de la communication, la mission mécénat de la Fondation de France ou encore l'Institut de France propose des répertoires de mécènes. L'association Admical propose un annuaire payant des mécènes.

Certains sites sont spécialisés :

- AFF Association Française des Fundraisers : fundraisers.fr
- France Générosité qui est un syndicat de défense, promotion et développement des générosités en France : francegenerosites.org
- Le Cerphi centre d'études et de recherche sur la philanthropie cerphi.org
- France Bénévolat francebenevolat.org
- Les Chambres de Commerce et d'Industrie (compétence mécénat),
- les experts comptables : programme « Ambition mécénat »,
- et bien sûr vos voisins entrepreneurs !

SOURCES

Le site de l'Admical, qui est une association reconnue d'utilité publique créée en 1979 qui fédère un réseau de plus de 190 Adhérents. Échange 140 « Mécénat et parrainage, une nouvelle source de financement pour les associations ? » Propos sélectionnés pour vous et avec soin par Virginie Grimm (ADSCB).

Un respect mutuel et des devoirs réciproques

Extrait de la charte du mécénat de l'association Admical

LES DEVOIRS DU MÉCÈNE

- 13 Le mécène respecte le projet de son partenaire, ses choix stratégiques et son expertise.
- 14 Le mécène tient compte des capacités de suivi et de la taille de son partenaire afin de ne pas exiger de sa part de reporting ou de contreparties disproportionnés.
- 15 Le mécène admet que les projets ne peuvent se réaliser sans frais de fonctionnement et les prend en compte.

LES DEVOIRS DU PARTENAIRE

- 16 Le partenaire fait preuve de transparence dans l'utilisation des fonds alloués.
- 17 Le partenaire informe régulièrement le mécène de l'évolution du projet et des difficultés éventuellement rencontrées.
- 18 Le partenaire cite le mécène comme partie prenante du projet, sauf si ce dernier ne le souhaite pas.

SOURCES : admical.org/contenu/la-chartre-du-mecenas

CULTUREL ET AGRICOLE



Quatrième édition des Artgricoles, festival guillestrin, réunissant animations, marché de producteurs, ateliers participatifs, conférences-débats, spectacles... et concerts en soirée ! Buvette et restauration sur place.

VENDREDI SOIR

Auberge de jeunesse
 *18h30 repas+boisson
 *20h projection «La Révolution du Sol Vivant», échange et débat avec Karim Riman, agro-écologue (participation libre)

SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE

Plateau du Simoust
 *Dès 11h30 et jusqu'à 14h apéro repas et balaces
 *Dès 11h30 et jusqu'à 19h stand des asso locales et artisans
 *15h atelier d'écriture pour grands et petits sur le thème du sol
 *15h30 atelier fabrication de savon avec Bulles des Cimes
 *14h30 et 15h30 représentation de l'atelier accro de Cirk'air

*15h et 16h ballade phonique avec les comédiens de l'option théâtre du Lycée d'Altitude de Briançon
 *De 16h à 20h marché de producteurs
 *A 17h spectacle Le Baron Perché de la Cie les Bruits Zélés
 *A partir de 18h concerts : scène la Relève (groupes locaux de jeunes musiciens) avec The Fire Wolf, Les Intellos de NTAE, Terry, Censored, suivis des concerts de The Words, Pang, Spank Your Brain et DJ Sherpa.

Création de l'association Briançon-Italie Ferroviaire

Cette nouvelle association résulte de la fusion des associations ABOUTIR et A.F.I.TRA.C décidée par leurs assemblées générales respectives tenues les 3 et 16 décembre 2016. L'association s'appelle désormais Briançon-Italie Ferroviaire avec pour sigle B.I.F.

Cette association a pour buts :

- de réduire les nuisances dues à la circulation routière dans la traversée des Hautes-Alpes,
- d'assurer la promotion et le développement des transports collectifs,
- de promouvoir une liaison ferroviaire entre Briançon et l'Italie, permettant ainsi l'amélioration de l'accessibilité des Hautes-Alpes, rendant possible le feroutage et le transport de fret, favorisant la mise en place de transports ferroviaires locaux. Dans ce cadre, l'association participera à l'information du public sur les choix possibles, sur l'avancement des études et des travaux engagés et, plus

largement, pourra prendre toutes initiatives conformes à ses buts.

L'association est affiliée à la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).

Le regroupement de ces deux associations œuvrant pour le désenclavement ferroviaire des Hautes-Alpes prend tout son sens avec le début des travaux de percement du tunnel de base du Lyon – Turin et alors que l'accessibilité routière du Briançonnais, déjà fragile, est particulièrement dégradée. La réflexion sur l'avenir du réseau ferré actuel, engagée il y a 5 ans, se poursuit actuellement. Il est rappelé que les lignes de «l'étoile de Veynes» ne permettront jamais, pour la desserte du Nord des Hautes-Alpes, des liaisons rapides et pertinentes avec le réseau TGV alors que la réalisation de la liaison ferroviaire entre Briançon et l'Italie permettrait un accès facile au réseau TGV

par le tunnel du Mont Cenis, la Maurienne et la Savoie ainsi que l'ouverture vers l'Italie et son réseau à grande vitesse.

Il apparaît que le maintien de la situation actuelle semble peu réaliste et que les faibles moyens financiers disponibles devraient être consacrés à la seule ligne Veynes – Grenoble permettant d'assurer sa pérennité, sa mise à niveau technique et la circulation des trains de nuit Paris – Briançon par cet itinéraire (la même distance kilométrique que par l'itinéraire Valence [Livron]).

Il a été pris acte des indications données lors des réunions tenues le 2 décembre à Briançon avec les responsables du Lyon – Turin, concernant la desserte de la future gare internationale de Suse et le lancement d'une étude transfrontalière complète sur l'économie locale, le tourisme et les transports.

Le trésorier Francis BOULANGER

Entre les frontières



De tout temps, le cinéma s'est emparé de grands sujets de société pour interroger à l'écran des violations des droits parfois commises sous nos yeux. Depuis quelques années, les films sur les exilés et leur accueil en divers endroits du monde ont proliféré, comme le symptôme d'un malaise qui croît. Parmi ces films sur les parcours d'exil, « Entre les frontières » est un documentaire percutant qui a l'immense qualité de sortir les réfugiés de leur statut de victimes, pour les placer comme « acteurs » dans tous les sens du terme : acteurs de leur vie, de leurs choix, et acteurs de théâtre. Le théâtre - et donc l'art - apparaît ici comme un moyen de créer des ponts entre différentes réalités, et se pose comme une clé de dialogue et de compréhension.

Depuis une quinzaine d'années, la défense du droit d'asile fait partie intégrante du mandat de l'ACAT. Nombre de victimes de torture(s), pour lesquelles elle

se mobilise, sont, en effet, contraintes de prendre un jour les routes de l'exil pour chercher asile dans un autre pays. Leur droit fondamental à obtenir une protection doit être ardemment défendu.

Bien plus qu'une « crise des réfugiés », il y a avant tout aujourd'hui une crise de l'accueil : les politiques migratoires française et européenne sont de plus en plus restrictives et mortifères. Face à la montée inquiétante des discours de rejet et de haine de l'autre, l'ACAT a lancé fin 2016 la campagne « Accueil de l'étranger ». L'objectif de cette campagne est de proposer des outils d'information et de réflexion sur les réalités migratoires d'aujourd'hui et d'hier, et sur nos responsabilités légales et morales à l'égard de ceux que l'on qualifie d'étrangers, de migrants, de réfugiés. Elle invite également chacun à se mobiliser en faveur de l'accueil, autour de lui et auprès de ses responsables politiques, et à entrer en résistance contre la tentation de repli. Entre

les frontières s'inscrit donc parfaitement dans le cadre de cette campagne. Si le film d'Avi Mograbi montre les réalités qui prévalent en Israël, il doit encourager chacun d'entre nous à s'interroger, en France, en Europe et à nos frontières, sur l'accueil que nous réservons à l'autre, sur la place que nous lui donnons dans notre société. Le film nous invite à nous rappeler que les droits humains s'appliquent à tous sans discrimination, quel que soit le statut administratif, la nationalité ou les raisons qui ont poussé une personne à s'exiler. Il nous encourage à changer notre perception de l'exilé pour le (re)voir comme un être humain et un sujet de droits.

Projection du film de Avi Mograbi (2017) « Entre les frontières » (Prix de la Sélection Forum Berlinale 2016 et séance d'ouverture au festival Cinéma du réel), jeudi 18 mai à 18h30 au cinéma Eden Studio à Briançon.

Infos : acat.briancon@orange.fr



FORMATION ENFANCE ET MIGRATIONS

Vendredi 12 mai

« L'enfant dans les migrations d'aujourd'hui » par Hervé Gouyer, association ESPACE (Marseille), abordera des sujets tels que l'accès à la scolarisation, à la nationalité, aux droits sociaux pour les parents, ou les problématiques liées aux mineurs isolés. Un jeu interactif sur la déconstruction des idées reçues permettra à chacun de bien prendre la mesure de ce qu'est un être migrant. Le soir, documentaire-débat avec la projection de « J'ai marché jusqu'à vous »

Samedi 13 mai

Un point sur les migrations dans les Hautes-Alpes, par la MAPEmonde, puis l'éclairage des champs d'action des parents d'élèves, par la FCPE. Inscriptions

dd.mapemonde@gmail.com

CULTURE HIP HOP À BRIANÇON DU 6 AU 31 MAI

- EXPO street art DOODART par David Boogalock, Galerie du 35
- Projection du documentaire « Michel, Brandade et Graffiti » : Michel, 67 ans, nimois du quartier Chemin-Bas est fasciné par la fresque qui vient d'apparaître sur son bâtiment ! Il décide de partir à travers le Gard rencontrer les protagonistes de cette discipline si mystérieuse : le graffiti !
Vendredi 19 mai À 20h30 au cinéma Eden Studio
- HIP HOP DAY BRIANÇON : Battle break européen, graffiti, beat box.
Samedi 20 mai à partir de 14h, Parc de la Schappe
- FESTIVAL CAMELEON de la MJC : Au programme : musique, théâtre, danse, animations, concerts..
Dimanche 21 mai au Parc de la Schappe à partir de 12h



Infos auprès de la MJC : 04 92 21 25 76

« ATELIER RÉCUP »
AUTOUR DE LA
TERRASSE ET DU JARDIN



La Ressourcerie la Miraille vous invite à un son Repair Café le samedi 20 mai ainsi qu'à un atelier « Récup » le samedi 27 mai.

Vous souhaitez agrémenter votre terrasse ou votre jardin ? Pourquoi ne pas fabriquer vous-même votre jardinière en bois aux dimensions souhaitées ?

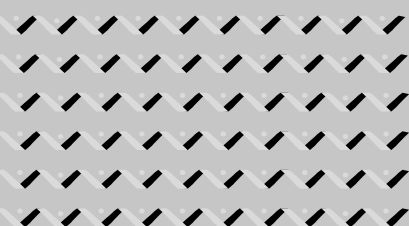
Objectifs :

- S'initier au maniement des outils usuels pour le travail du bois,
- Apprendre à découper et assembler des morceaux de bois,
- Construire une jardinière.

Prérequis : aucun !

Les participant-es sont invités à venir avec un plan, même sommaire, de la jardinière à réaliser. Outils et matériel fournis par la Ressourcerie. Prévoir des chaussures fermées et une tenue adaptée au bricolage.

Samedi 27 mai de 14h à 17h, gratuit, à la Ressourcerie la Miraille à Saint-Martin de Queyrières. Inscription indispensable (8 participants maximum) au 04 92 49 62 88 ou contact@lamiraille.org



Toutes les dates dans l'agenda p.12



L'association (UDOS) se donne comme objectif de faire vivre l'esprit du développement logiciel collaboratif et libre, sur des sujets variés, à la fois par l'apprentissage mais aussi par le partage. (UDOS) est une université d'été dont le but est de réunir sur un lieu convivial les passionnés du développement logiciel libre et open source. Elle aura lieu à Digne du 28 au 30 juin. Au programme de l'édition 2017 :

- Cartographie libre
- Développement web
- Le web des données

- Bigdata.

Et pendant ce temps, une douzaine de collégiens et lycéens se retrouvent chaque semaine à Digne pour (EDOS), l'École de développement de logiciel libre

Ces initiatives sont portées par l'association Café de l'Industrie avec le soutien de la Région PACA, la ville de Digne-les-Bains, la Communauté d'agglomération Provence-Alpes et le Lycée Pierre-Gilles de Gennes. More one www.udos.fr

Théâtre d'objets et de marionnettes

La compagnie Mimaia-teatro de Barcelone aime jouer avec la réalité en explorant les possibilités poétiques du théâtre d'objets et de marionnettes. Cette fois, elle donne vie à l'histoire d'une cuisinière hors pair, Bienvenida (Bienvenue). Celle-ci est bien connue des marins, des musiciens et des voyageurs du monde entier pour ses sardines, les plus goûteuses de tout le pays ! Ainsi le temps passe, de la mer à la table, de la table à la mer... irrémédiablement. Adieu Bienvenida nous parle des cycles de la vie dans un décor plein de surprises où le jeu des marionnettes est expressif et où les chants et les airs d'accordéon sont entêtants.

Mardi 5 mai 19h, à voir en famille dès 6 ans. Texte et mise en scène Dora Cantero, Tarifs > 11€/9€/7€/5€. Théâtre du Briançonnais, 21, avenue de la République - 05100 Briançon. Renseignements au 04 92 25 52 42 et www.theatre-du-brianconnais.eu



DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR LA CROIX ROUGE

La Croix-Rouge mènera une campagne de sensibilisation et de recherche de soutien régulier auprès du grand public en porte-à-porte, du 1er au 27 mai 2017, à Briançon.

Auxiliaire des pouvoirs publics, l'association a pour objectif de venir en aide à toutes les personnes en difficulté.

Ainsi, ce sont plus de 58 000 bénévoles qui s'investissent jour après jour au plus proche de la population française. Pour pouvoir continuer à agir, la Croix-Rouge a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions et ses besoins.

C'est pourquoi une équipe ira à la rencontre des Briançonnais à leur domicile. Elle sera clairement identifiable grâce à un badge et à des tenues aux couleurs de l'association. Les horaires prévus à cet effet sont : du lundi au vendredi de 10h à 20h et le samedi, de 10h à 18h. Veuillez noter que ces campagnes ne feront néanmoins pas l'objet de quêtes en espèces ou en chèques.

Contact : Hélène Boivin au 01 44 43 41 33
helene.boivin@croix-rouge.fr

FORMATION MASSAGE CHINOIS

Le tuina est issu de la tradition énergétique chinoise, il utilise diverses techniques dynamisantes et pénétrantes, des pressions, pétrissages appliqués sur différentes parties du corps, les méridiens et points acupunctures, pour agir sur la circulation énergétique et l'harmoniser. Le tuina se pratique sur table de massage avec ou sans huile.

La formation se déroule en deux modules et s'adresse à tous, et plus particulièrement aux professionnels désirant acquérir de nouvelles compétences. Elle vise une pratique non thérapeutique, pour l'équilibre et le bien-être. Elle est certifiée par l'école l'Esprit Tao. Pour les personnes n'ayant pas de connaissance des méridiens, il sera possible de suivre un stage d'anatomie énergétique.

Le module 1 aura lieu les 10, 11 et 12 juin à Vallouise, de 9h à 18h30 (sauf le lundi)
Le module 2 aura lieu à l'automne. Plus d'infos auprès de l'association l'Esprit Tao
06 09 11 79 34 et formationshiatsu05.com

Toutes les dates dans l'agenda p.12

Cinéma à l'italienne

Entre réalisme social et humour, venez goûter le plaisir du cinéma italien décliné en deux séances le vendredi 12 mai. Au programme :

18h30

« SE DIO VUOLE »

de Edoardo Maria Falcone
Tommaso, la cinquantaine, est un chirurgien affirmé. Avec son épouse Carla, ils ont élevé leur fille Bianca et leur fils Andrea dans un esprit de laïcité. Or voilà qu'Andrea annonce son intention de devenir prêtre. C'en est trop ! Tommaso décide de le suivre en cachette afin d'en savoir plus sur ce prêtre particulier qui a retourné Andrea, bien décidé à le « libérer » de son influence.

Edoardo Falcone débute à la réalisation en compagnie d'un casting d'acteurs expérimentés et nous livre une comédie digne de la tradition italienne, tout en traitant à sa manière une figure encore très présente aujourd'hui en Italie, celle du prêtre catholique.

20h collation italienne (sur réservation)

21h

« FIORE »

de Claudio Giovannesi
Daphné est une adolescente de 17 ans, frêle, jolie, paumée, qui survit

dans le métro de Rome en braquant les usagers pour leur voler leur téléphone. Arrêtée, condamnée, elle atterrit dans une prison mixte pour mineurs. Elle y rencontre Josh, rebelle, romantique, à fleur de peau – comme elle. Au sein d'un univers répressif où tout contact entre filles et garçons est interdit, au rythme des conversations échangées d'une cellule à l'autre et des messages clandestins, Daphné et Josh tombent amoureux.

Après sa première œuvre « Ali a les yeux bleus », Giovannesi revient avec « Fiore » à sa thématique de prédilection, soit la description d'une adolescence vivant aux marges de la société. Le réalisateur utilise une approche documentariste pour atteindre, au long de sa fiction, une vision brutalement poétique de ces jeunes. Il s'appuie sur trois éléments forts : une immersion au préalable dans le milieu décrit, une équipe fidèle composée par le scénariste Filippo Gravino et le directeur de la photographie Daniele Cipri (célèbre pour son travail irrévérent au cinéma comme à la télé, dans sa collaboration avec Franco Maresco), et l'interprétation de jeunes acteurs non professionnels très proches, par leur histoire personnelle, des personnages qu'ils incarnent. Ainsi, Giovannesi confirme sa volonté de s'insérer dans la lignée du réalisme italien et plus particulièrement, du cinéma de Pasolini.

Vendredi 12 mai à l'Eden Studio à Briançon. Soirée proposée par l'association Les Toiles Filantes et présentée par Roberta Giulio, présidente de Dolce Cinema, association grenobloise ayant pour but de promouvoir le cinéma italien.
[Infos : lestoilesfilantes05.blogspot.fr](http://lestoilesfilantes05.blogspot.fr)





Paysans d'ici, Paysans d'ailleurs

Dans un monde trop marqué par les inégalités, où les actualités sont peu réjouissantes, la Quinzaine est l'occasion de faire (re)découvrir au public les alternatives positives existantes au travers de réseaux et d'acteurs d'un modèle économique basé sur l'équité.

Pour cette édition 2017, la dynamique est tournée vers les producteurs locaux et ceux du sud, avec la venue à Briançon de Gilda Almacén, représentante de Panay Fair Trade Center aux Philippines, groupe de 290 producteurs de sucre, partenaires d'ADM.

Utiliser son portefeuille comme un bulletin de vote

C'est un autre pouvoir dont dispose tout un chacun. Tout comme l'accès à l'éducation, c'est une des clefs de l'évolution. Pour ce faire, ADM et la Biocoop se mobiliseront au travers d'animations pour les petits et les grands dans leurs boutiques et de dégustations de produits locaux et équitables tout au long de cette quinzaine (voir le programme ci-contre).

Et pour accueillir et entendre l'intervention de Gilda Almacén, déléguée du groupe

Événement qui rassemble au niveau national, LA QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE aura lieu du 13 au 28 mai. Artisans du Monde et Biocoop, animateurs de cet événement, sont des acteurs de commerce équitable dans leur soutien à l'agriculture paysanne nord/sud mais aussi nord/nord.

de producteurs de sucre Mascobado des Philippines, très intéressant pour son soutien aux femmes rurales, un apéro équitable façon « les équitables de printemps » aura lieu à la MJC de Briançon le 20 mai.

Consommer équitable c'est facile !

Citoyen, chef d'entreprise, membre de réseaux militants, collectivité, commerçant, enseignant... vous pouvez tout aussi bien être acteurs de cette quinzaine, avec vos voisins, vos collègues, vos amis, dans votre établissement ou votre asso. Prenez des initiatives collectives de consommation responsable, en achetant du café équitable pour le bureau, ou en faisant des commandes groupées de produits équitables. Les moments gourmands et respectueux de l'environnement, mais aussi des petits producteurs locaux et des paysans du monde feront germer des graines de changements !

Participez à la Quinzaine !

La Quinzaine est l'occasion de se rencontrer et de co-construire dans la convivialité, c'est une manière de répondre à nos besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures. Continuons à faire grandir cette « conscience systémique sociale », ce lien d'interconnexion avec la vie et tous les autres êtres que nous éprouvons, ressentons, en réponse à cette souffrance sociale et planétaire qui nous traverse tous en ces temps incertains...

Boutique Artisans du Monde
Galerie Commerciale Central Parc 3 à
Briançon / 04 92 20 14 61 et
artisans-du-monde-briancon@orange.fr

Biocoop L'Épine Vinette, Le Val Chancel
Avenue du 159^e RIA à Briançon,
04 92 21 41 95

mouvement-equitable.org et Émilie Hache
« Reclaim, recueil de textes éco féministes ».

« Commerce équitable » ?

Depuis la loi ESS de 2014, le commerce équitable n'est plus seulement une relation commerciale entre les acheteurs des pays du Nord et les producteurs désavantagés des pays en voie de développement, mais aussi avec les producteurs du nord, notamment en France. En plus d'une réaffirmation des principes de traçabilité et de sensibilisations aux modes de production et de consommation responsables, les critères du CE sont :

- L'organisation des producteurs et travailleurs en structures à la gouvernance démocratique,
- La durabilité du contrat commercial,
- Le paiement par l'acheteur d'un prix rémunérateur pour les producteurs, basé sur une étude des coûts de production,
- L'octroi par l'acheteur d'une prime obligatoire, destinée au financement de projets collectifs.

Programme

Mardi 16 mai : Petit déj' le matin, puis animations gustatives toute la journée.
Boutiques ADM et Biocoop Epine Vinette.

Samedi 20 mai : Après-midi : animations, dégustation et autres surprises, en présence de Gilda Almacén. A 19h : apéro dînatoire avec des produits équitables, puis projection du film « Mascobado, un sucre pour la liberté » suivi d'un temps d'échanges avec Gilda.
MJC du Briançonnais.

Dimanche 14 mai et mercredi 17 mai
Stand d'ADM sur le marché de Briançon.

Graines des montagnes



L'association Graine des Montagnes existe officiellement depuis février 2017. Elle fait suite à la rencontre, pendant le festival Les Artgricoles à Guillestre en mai 2016, de plusieurs personnes sensibles au maintien de la biodiversité et à la nécessité de conserver notre capacité de choix quant à notre alimentation et donc notre santé.

Maison des Semences Paysannes

Graine des montagnes s'affiche comme étant une Maison des Semences Paysannes (MSP). Selon une définition établit par le Réseau Semences Paysannes, les MSP sont des organisations collectives de gestion des semences paysannes. Entre échanges de semences et partages de savoirs et de savoir-faire au niveau local, elles permettent aux paysans, jardiniers et citoyens d'organiser eux-mêmes le développement des semences paysannes malgré un cadre réglementaire qui tend à les interdire.

Quel est le but de l'association ?

« Nous souhaitons faire connaître les problématiques qui existent autour des semences paysannes, et s'en servir pour créer du lien, explique Jérôme Mougnoz, l'un des membres fondateurs. Les semences sont la base de notre alimentation, et de nos jours, on ne s'en rend pas forcément compte. Aujourd'hui la réglementation qui régit la commercialisation des semences tend à interdire l'usage des semences paysannes et à les faire disparaître. Cela contribue donc à faire disparaître une partie de la biodiversité cultivée. Il est temps de se ré-approprier les savoirs et savoir-faire dans l'utilisation des semences, aussi bien pour le particulier que pour le paysan qui doivent pouvoir rester souverains dans leurs choix. »

En effet, toute semence pour être échangée ou commercialisée doit être inscrite dans un « catalogue officiel » (aujourd'hui national et européen). Il est impossible d'enrichir ce catalogue en mettant des variétés anciennes et adaptées à nos terroirs pour plusieurs raisons :

- Le coût (plusieurs milliers d'euros)
- Des critères établis pour un profil de rentabilité et de monoculture (distinction, homogénéité et stabilité, critères dits DHS)
- Le droit de propriété intellectuelle qui généralement l'accompagne (autorisant le détenteur à réclamer en quelque sorte des « droits d'auteur »)

D'après la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 75% de la biodiversité cultivée a disparu en à peine un peu plus d'un siècle.. Alors, comment préserver cette diversité dans nos assiettes ? Et qu'en est-il de nos semences authentiques qui ont fait leurs preuves au sein de notre patrimoine paysan face à la manipulation et à l'appropriation du vivant ?

Existe-t-il des variétés propres aux Hautes-Alpes ?

« Pour le moment, nous avons répertorié, entre autre, le coco de Vallouise (haricot) et celui de Parcher, plusieurs variétés de pommes de terre du Queyras, le navet de Pardaillan, le haricot de Réallon, et des arbres fruitiers de variétés locales. ». L'enjeu de la préservation de la biodiversité est aussi de garder des espèces adaptées

au milieu local, avec des valeurs nutritionnelles et un intérêt gustatif différents des variétés standardisées par l'industrie agricole.

Parce que la biodiversité se cultive, l'association ouvre un espace pour :

- Produire, échanger, conserver des semences paysannes,
- Expérimenter, sélectionner et développer le patrimoine végétal cultivé de manière participative,
- Participer à la libre utilisation des semences paysannes,
- Transmettre des savoirs et savoir-faire, en rendant les jardiniers autonomes,
- Sensibiliser le public, notamment les scolaires.
- Rechercher les anciennes variétés adaptées et cultivées jadis dans nos montagnes.

Les semences, prétextes au lien social

« On a vraiment envie que les personnes de différents horizons se retrouvent autour de cette problématique, pour échanger les semences, mais aussi les opinions, et se rapprocher de son voisin. La semence parle à tout le monde car elle est en lien avec l'alimentation et la santé, elle peut aussi nous réapprendre à vivre ensemble ! La semence est pour notre association un vecteur pour étendre le tissu à tous les niveaux sociaux en recréant le lien avec l'environnement, l'alimentation et la santé. »

REPÈRES ASSO

Quartier le Villard,
Route des campings 05600 Guillestre

Pour des informations générales :
contact@grainedesmontagnes.org

Pour conserver et multiplier des graines :
marcotte@grainedesmontagnes.org

Pour prospecter et échanger des graines :
enquetedegraines@grainedesmontagnes.org

Pour la conservation des arbres :
arboriculture@grainedesmontagnes.org

Maisons de Semences Paysannes :
semencespaysannes.org

Mai 2017



Mercredi 3

9h : **formation** « droits et statuts » par l'ADSCB, MJC du Briançonnais.

Jeudi 4

9h : **formation** « les droits d'auteurs » par l'ADSCB, MJC du Briançonnais.

Vendredi 5

19h : **théâtre** « Adieu Bienvenida », par le TdB
 18h30 : **soirée conte** « le manque », par les conteurs du Briançonnais et l'AAA, la Cure des Alberts.

Jeudi 11

18h30 : **formation** « organiser un événement culturel » par l'ADSCB, MJC du Briançonnais.
 19h : **théâtre** « Le Sourire du naufragé », par le TdB, Place du Portail à Guillestre (ou salle du Queyron si pluie)

Vendredi 12

19h : **théâtre** « Le Sourire du naufragé », par le TdB, Parc du Château à L'Argentière-La Bessée (ou Foyer Culturel si pluie)
 18h30 et 21h : **soirée cinéma italien** « Se Dio Vuole » et « Fiore », par les Toiles Filantes, cinéma Eden Studio à Briançon.
 20h : **concert** de chorales, par notamment Rions de Soleil, bibliothèque de Guillestre.

Du 13 au 28 mai :

quinzaine du Commerce Équitable, par Artisans du Monde et la Biocoop l'Épine Vinette

Samedi 13

18h30 : **Conférence** "L'énergétique chinoise appliquée à la réflexologie...", par l'AAA, aux Alberts.

Dimanche 14

stand Artisans du Monde au marché de Briançon, Quinzaine du Commerce Équitable.

Mardi 16

9h : **petit déj'** et **animations gustatives** toute la journée, boutique Artisans du Monde et Biocoop l'Épine Vinette.

Mercredi 17

stand Artisans du Monde au marché de Briançon, Quinzaine du Commerce Équitable.

Jeudi 18

18h30 : **projection documentaire** « Entre les frontières » par l'ACAT, Eden Studio à Briançon.
 18h30 : **formation** « organiser un événement culturel » par l'ADSCB, MJC du Briançonnais.

Vendredi 19

18h30 : **Festival Les Artgricoles**, Auberge de jeunesse de Guillestre
 20h30 : **Projection du documentaire** « Michel, Brandade et Graffiti », festival Hip Hop Day Briançon, Eden Studio à Briançon.

Samedi 20

A partir de 11h30 : **Festival Les Artgricoles**, plateau du Simoust à Guillestre.
 A partir de 14h : **festival Hip Hop Day** Briançon, Parc de la Schappe.
 A partir de 14h : **Repair café**, par Environnement et Solidarité, Ressourcerie La Miraille.
 Après-midi : **animations** pour la Quinzaine du commerce équitable, Boutique Artisans du Monde et Biocoop l'Épine Vinette.
 19h : **apéro dînatoire et projection débat** « Mascobado, un sucre pour la liberté », par AdM et Epine Vinette, Eden Studio à Briançon.

Dimanche 21

A partir de 14h : **Festival Caméléon**, par la MJC du Briançonnais, Parc de la Schappe.

Samedi 27

14h : **Atelier récup**, par Environnement et Solidarité, Ressourcerie La Miraille.

Dimanche 28

18h : **Concert surprise** et programme varié avec l'Orchestre de Chambre "Les Folies Concertantes", par Les Offenbachiades du Briançonnais, Casino de Briançon.